



MINISTRE DU CADRE DE VIE  
ET DES TRANSPORTS,  
EN CHARGE DU DEVELOPPEMENT DURABLE  
REPUBLIQUE DU BENIN



Unité Intégrée de Gestion des Projets  
Projet Forêts Classées-Bénin  
01 BP 3502 Cotonou  
Tél. + 229 01 99 99 06 08/02  
[uigpwaca.infos@gouv.bj](mailto:uigpwaca.infos@gouv.bj)

**JOHN SOROU OGOUBI**

**AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTERET  
(SERVICES CONSULTANTS)**

**Projet Forêts Classées Bénin (PFC-B)**

**Financement : IDA**

**N° du Don : D477-BJ**

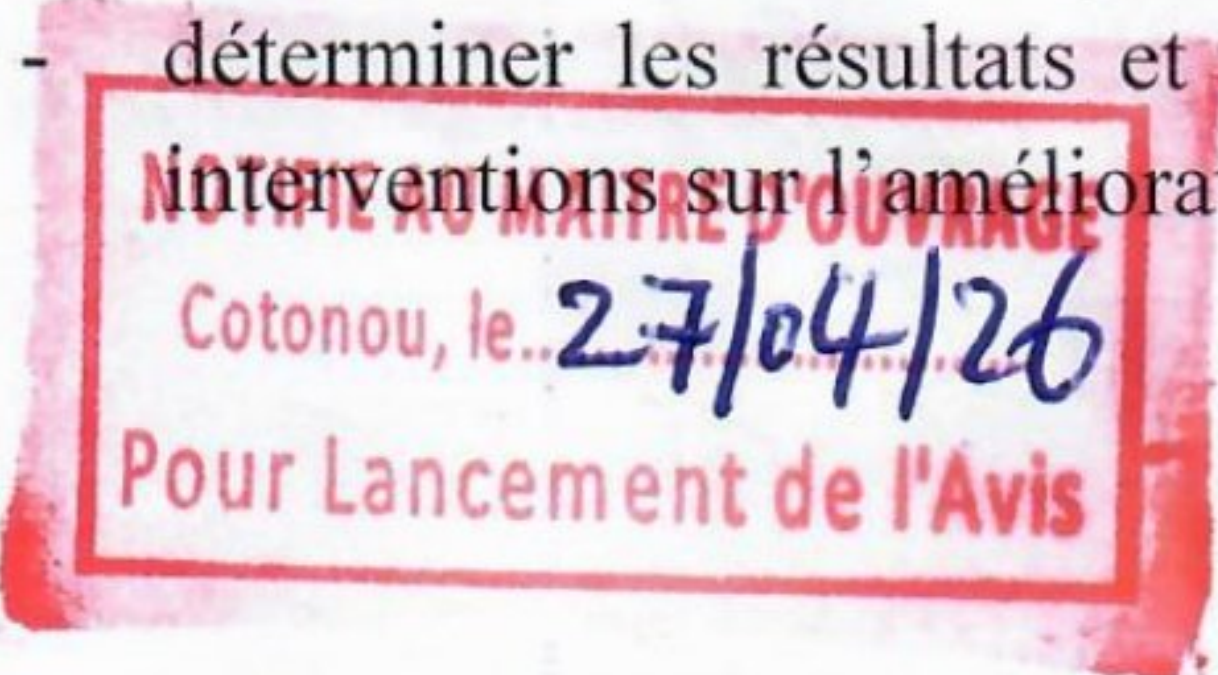
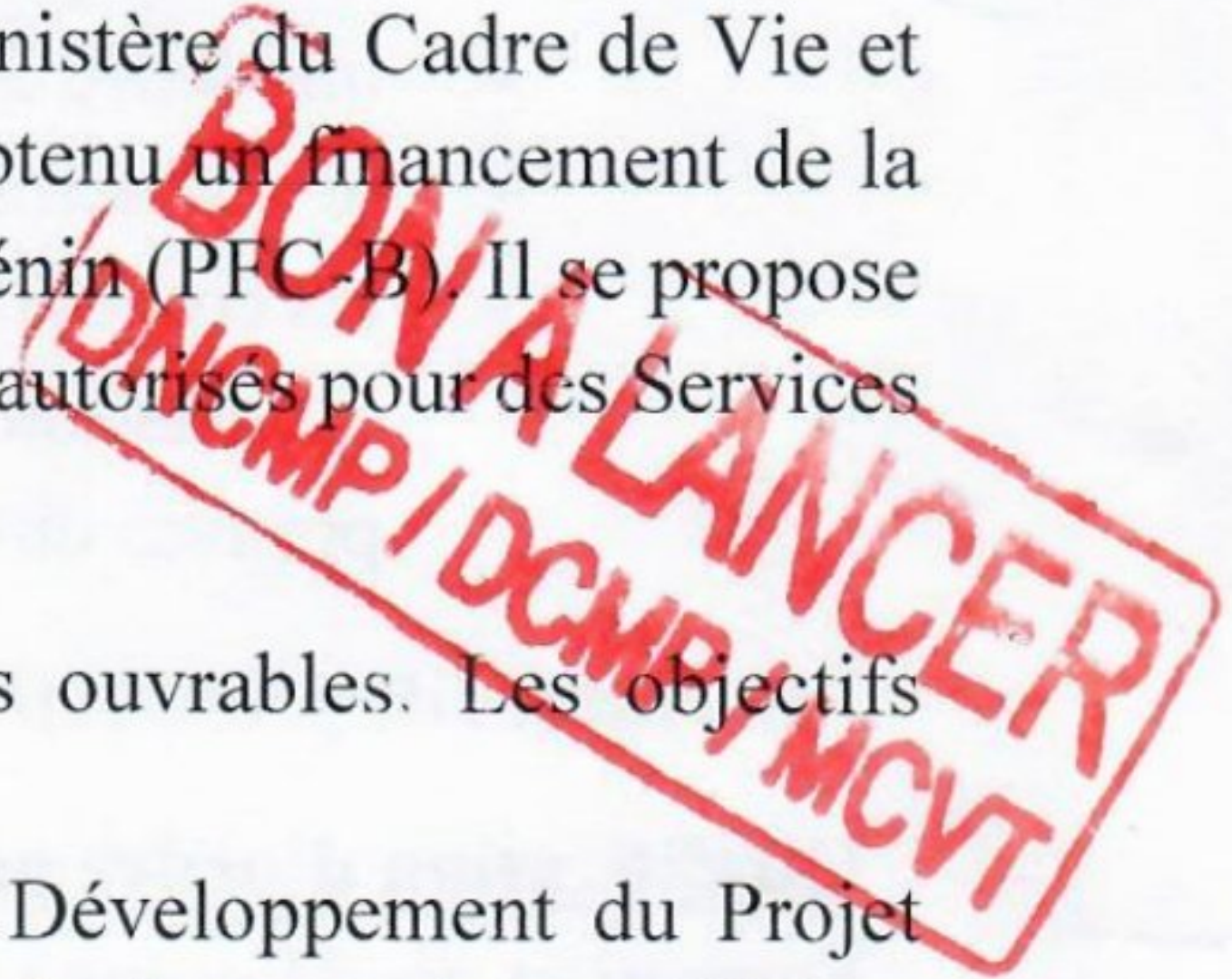
**Numéro SIGMAP : PI UIGP 11 82 35**



AMI N°.../UIGP/PFC-B/STAS/SPM/SGF/SSE/SSEnv/SSS/AD du ... 30/04/26

**RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR LA REALISATION DE  
L'EVALUATION FINALE DU PROJET FORETS CLASSEES BENIN (PFC-B1).**

- 1- Le Gouvernement de la République du Bénin, représenté par le Ministère du Cadre de Vie et des Transports, en charge du Développement Durable (MCVT) a obtenu un financement de la Banque mondiale pour la mise en œuvre du Projet Forêts Classées Bénin (PFC-B). Il se propose d'utiliser une partie des fonds du projet pour effectuer des paiements autorisés pour des Services de Consultant.
- 2- La durée prévisionnelle de la mission est de soixante (60) jours ouvrables. Les objectifs spécifiques de cette l'étude sont les suivants :
  - mesurer les progrès pour l'achèvement de l'Objectif de Développement du Projet (ODP), comprenant l'évaluation des indicateurs ODP et les indicateurs intermédiaires liés aux indicateurs ODP ;
  - évaluer la pertinence des interventions du projet tenant compte du contexte lors de l'initiation du projet et du contexte actuel et des approches utilisées pour sa mise en œuvre ;
  - évaluer l'efficacité de l'exécution du projet en documentant les résultats obtenus et en analysant dans quelle mesure ces résultats contribuent à l'atteinte de l'objectif de développement ;
  - réaliser une étude économique de la mise en œuvre des activités avec un décaissement important présentant l'efficacité financière vis-à-vis des résultats et impacts obtenus ;
  - analyser l'efficacité du processus de l'exécution globale du projet ;
  - déterminer les résultats et les impacts directs et indirects et évaluer l'efficacité des interventions sur l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires du projet ;



- identifier les lacunes, les opportunités et les leçons apprises de la mise en œuvre de la phase actuelle ;
- examiner les conditions de durabilité des résultats du projet après sa mise en œuvre et faire des recommandations ;
- analyser l'efficacité du dispositif de suivi-évaluation, communication et de capitalisation du projet ;
- formuler des leçons apprises et recommandations pertinentes afin d'améliorer les performances de projets futurs dans le domaine de la gestion des forêts classées.

3- Les Termes des Références contenant les mandats détaillés de la mission sont joints à cet avis à manifestation d'intérêt. Ils sont également téléchargeables sur le site Web de UNDB-Online : [www.devbusiness.com](http://www.devbusiness.com), ils peuvent être obtenus à l'adresse suivante : **Unité Intégrée de Gestion des Projets (UIGP) du secteur de l'environnement du Ministère du Cadre de Vie et des Transports, en charge du Développement Durable (MCVT) Bureau sis dans l'enceinte du COMPLEXE RESIDENCES LAICO/CEN-SAD, Bâtiment Coordination de l'UIGP (Villa CICA A8) Rue Steve BIKO avant l'hôtel MAISON ROUGE, courriel : [uigpwaca.infos@gouv.bj](mailto:uigpwaca.infos@gouv.bj)/[uigpwaca.infos@gmail.com](mailto:uigpwaca.infos@gmail.com), Tél :01 99 99 06 08/02.**

4- Le Ministère du Cadre de Vie et des Transports, en charge du Développement Durable (MCVT) invite les consultants éligibles à manifester leur intérêt pour les services de consultants. Les consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente requise pour exécuter les services. Le dossier de candidature comprendra :

- une lettre de motivation précisant la mission ;
- le CV actualisé du candidat ;
- les copies des diplômes (certifiées) et les preuves de réalisation de missions similaires (attestation de service fait) exécutées. Toute mission indiquée non soutenue par les preuves ci-dessus indiquées ne sera pas prise en compte.

Les critères de présélection sont les suivants :

**Qualification d'ordre général :**

Formation académique : Le Consultant devra être titulaire d'un diplôme universitaire (minimum BAC+5) en gestion de l'environnement et des ressources naturelles, en sciences socio-économiques, gestion des projets ou toutes autres disciplines connexes.

**Expérience générale :**

Le Consultant doit avoir au moins 10 ans d'expériences dans le domaine de la gestion ou l'évaluation des projets et programmes de développement.

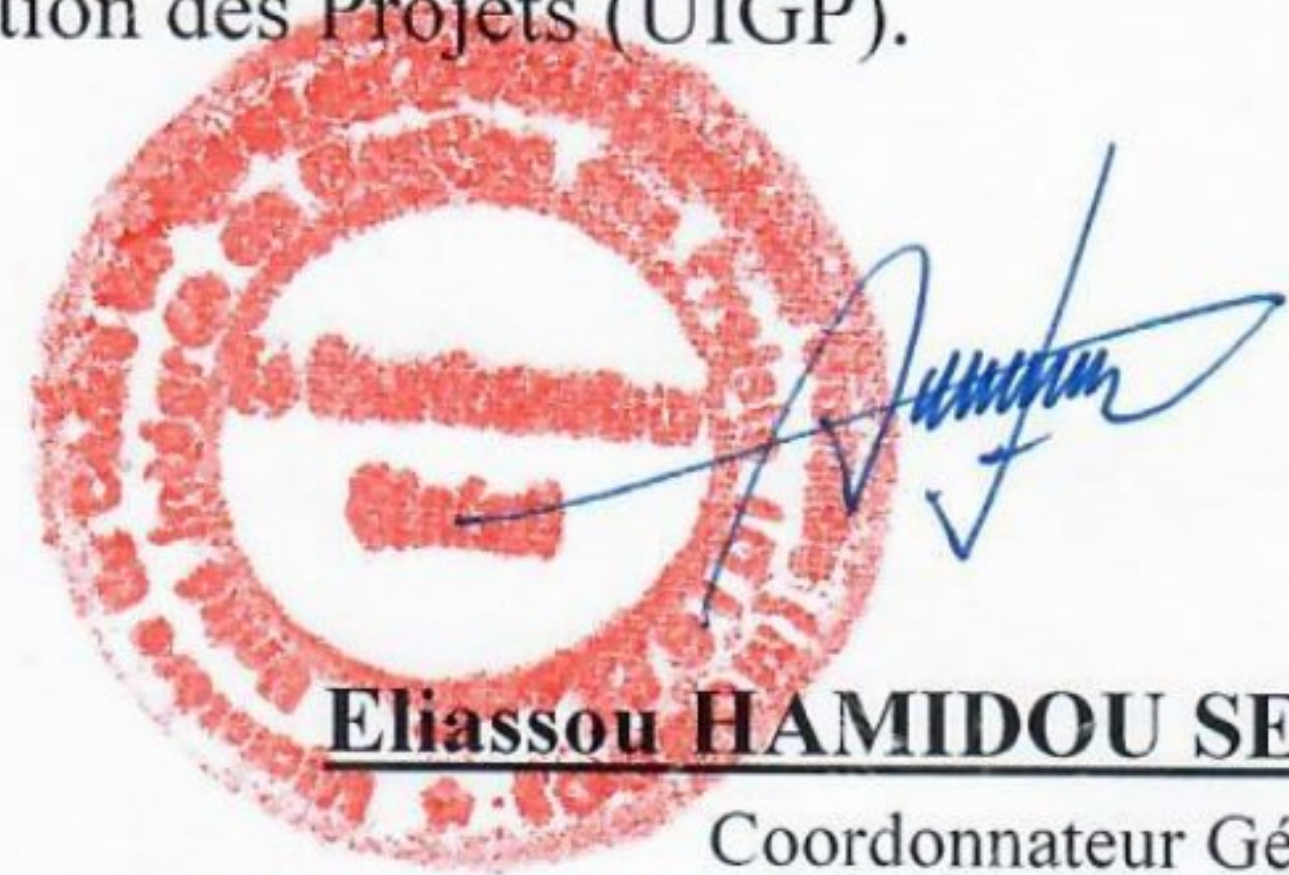
**Expérience spécifique :**

Le consultant doit justifier d'au moins trois (03) expériences dans la conduite des évaluations de projets dans les domaines de la gestion des ressources naturelles ou de l'environnement, avec la réalisation d'au moins deux (02) missions d'évaluation de projets financés par la Banque mondiale au cours des dix (10) dernières années.

***NB : En cas d'égalité du nombre de missions, les Consultants seront départagés par le nombre de missions d'évaluation de projets financés par la Banque mondiale».***

- 5- L'attention des cabinets intéressés est attirée sur les paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 de la Section III du « Règlement sur la passation des marchés publics pour les emprunteurs IPF » de la Banque mondiale, Juillet 2016, actualisé en Novembre 2017, en juillet 2018, en novembre 2020, en septembre 2023, en février 2025 et en septembre 2025 (« Réglementation »), qui décrit la politique de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts.
- 6- Les Consultants individuels seront sélectionnés par la méthode de Sélection de Consultants Individuels en accord avec les procédures définies dans le Règlement de passation des marchés de la Banque mondiale en date de juillet 2016 et révisé en novembre 2017, août 2018, juin 2021 et septembre 2023.
- Des informations complémentaires peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessus pendant les heures de bureau, du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h30 et de 14h à 17h30. Les manifestations d'intérêt doivent être envoyées par écrit, en français, portant la mention « **Manifestation d'intérêt pour la sélection d'un consultant individuel pour la réalisation de l'évaluation finale du Projet Forêts Classées Bénin (PFC-B1)** » à l'adresse ci-dessus au plus tard le... 12/05/2026 à 10 heures 30.
- 7- Les Consultants qui désireront déposer des dossiers physiques doivent les faire parvenir sous pli fermé en deux (02) exemplaires dont un original ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB sous format PDF. Les manifestations seront ouvertes le même jour à 10 heures 30 minutes dans la salle de réunion de l'Unité Intégrée de Gestion des Projets (UIGP).

**BOULEVARD LANCER**  
MPCIP / DCMP / MCVT



**Eliassou HAMIDOU SEKO**  
Coordonnateur Général  
de l'Unité Intégrée de Gestion des Projets